

Lundi 2 décembre 2024 | 14h00 - 18h00

Conférence / Table Ronde :
Droits humains & entreprises

Vers une transposition ambitieuse de la CSDDD* dans le droit luxembourgeois

* Directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité

Quels défis à relever ?

Où : Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster,
28 rue Münster, L-2160 Luxembourg | Langues : Anglais
et Français, traduction simultanée assurée

Inscription : info@initiative-devoirdevigilance.org

Événement soutenu par l'Institut danois des droits de l'homme (DIHR) dans le cadre du renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'homme et de l'amélioration de l'action politique sur les entreprises et les droits humains.

INITIATIVE
DEVOIR DE VIGILANCE
LUXEMBOURG



Commission consultative
des Droits de l'Homme
du Grand-Duché de Luxembourg



L'Initiative pour un devoir de vigilance, en partenariat avec la Commission consultative des Droits de l'Homme et d'autres partenaires, vous invite à un après-midi d'échanges pour élaborer des pistes d'une transposition complète et ambitieuse de la Directive européenne sur le devoir de vigilance (CSDDD) dans le cadre juridique national.

Le moment est venu de travailler à la mise en œuvre réussie de la directive.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Luxembourg doit veiller à ce que sa législation soit conforme aux normes internationales, notamment aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Il sera donc essentiel d'allouer des ressources suffisantes à l'application de la législation et de garantir une mise en œuvre efficace qui responsabilise les entreprises.

Cet événement offre une parfaite occasion de discuter des moyens de combler des lacunes actuelles de la CSDDD, en particulier en ce qui concerne l'accès à la justice, la responsabilité des entreprises en matière d'environnement et de climat, et d'autres risques émergents pour les droits humains. En même temps, il offre une plateforme aux détenteurs de droits pour faire entendre leur voix et contribue au renforcement des capacités des différentes parties prenantes au Luxembourg.

L'événement rassemblera des experts nationaux et internationaux pour discuter des défis, des opportunités et des dernières avancées en matière de droits humains et entreprises.



14h00 - 16h00

SNAPSHOT SESSIONS



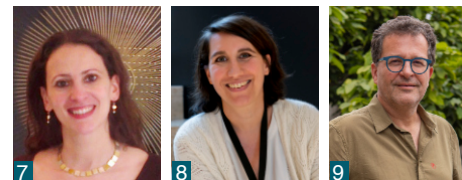
- Luxembourg, finance durable et droits humains par **Robert McCorquodale**¹
- Combler le fossé entre les acteurs du Nord et du Sud dans la mise en œuvre des lois sur le devoir de vigilance en matière de droits humains par **Caroline Omari Lichuma**²
- Témoignages de violations des droits humains dans le Sud, responsabilités du Luxembourg et possibilités de créer un monde meilleur par **Eduardo Mosqueda**³
- Cartographie des efforts de mise en œuvre par **Basak Baglayan**⁴
- Guide de transposition de la CSDDD : Quelles sont les priorités pour une transposition correcte et efficace ? par **Marion Lupin**⁵
- Level playing field ou un espace pour mieux faire au niveau national par **Francesco Tramontin**⁶

16h00 - 16h30

PAUSE CAFÉ ET NETWORKING

16h30 - 18h00

TABLE RONDE



Au Luxembourg : une transposition *a minima* ou une opportunité pour devenir un leader ?

Participants :

- **Karima Hammouche**⁷, avocate à la Cour, Board member EEB (bureau européen de l'environnement), experte pour le barreau de Luxembourg dans le comité du CCBE « Environnement et Changement climatique »
- **Nancy Thomas**⁸, directrice IMS
- **Caroline Omari Lichuma**², chercheuse postdoctorale au Centre for Human Rights Erlangen-Nuremberg
- **Jean-Louis Zeien**⁹, co-coordonateur Initiative pour un devoir de vigilance
- **Francesco Tramontin**⁶, Vice-président Affaires publiques mondiales - Affaires institutionnelles et communication d'entreprise Europe FERRERO

Modération : **Annick Goerens**, journaliste

18h00

NETWORKING COCKTAIL



Robert McCorquodale est membre du groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, avocat et médiateur. Il a été professeur dans des facultés de droit pendant près de 25 ans et a été classé comme "éminent praticien" dans le domaine des affaires et des droits de l'homme par Chambers & Partners Global Rankings. Robert McCorquodale a été le représentant du Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme lors de sa visite en 2022 au Luxembourg, et qui a conduit à la présentation de son rapport final sur le Luxembourg au Conseil des droits de l'homme en juin 2023.



Dr. Başak Bağlayan travaille en tant qu'experte sur la conduite responsable des entreprises (RBC) au ministère de l'Économie du Luxembourg. Elle est également secrétaire générale du point de contact national de l'OCDE pour la RBC au Luxembourg. Auparavant, Mme Bağlayan était chercheuse à l'Université du Luxembourg, où elle a obtenu un doctorat en droit avec une spécialisation dans les affaires et les droits de l'homme. Outre ses publications universitaires, elle a rédigé plusieurs documents d'orientation sur la RBC pour le gouvernement luxembourgeois, ainsi que pour les bureaux de l'Organisation internationale du travail et du Programme des Nations unies pour le développement en Turquie.



Eduardo Mosqueda est un avocat mexicain spécialisé dans les droits de l'homme et directeur exécutif de Tsikini. Il est actuellement membre du Conseil du mécanisme fédéral de protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme au Mexique. Il est spécialisé dans la défense juridique des mégaprojets de développement dans les communautés urbaines et rurales, ainsi que dans la protection des défenseurs des droits de l'homme et la promotion des droits de l'homme par l'éducation à la durabilité et la participation à l'élaboration des politiques publiques.

Son organisation Tsikini est membre de la Fair Steel Coalition et il a participé à la présentation du rapport "The real cost of steel" au Luxembourg.



Marion Lupin est chargée de mission pour la Coalition européenne pour la justice dans l'entreprise (ECCJ), où elle travaille à la mise en place de coalitions nationales et à la défense des droits de l'homme dans l'UE. Avant de travailler pour ECCJ, elle était conseillère en affaires européennes pour la Confédération belge des syndicats libéraux, où elle s'est concentrée sur le droit des sociétés et la gouvernance d'entreprise, les normes internationales du travail et la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. Elle a également une expérience de la dynamique des environnements juridiques des entreprises et de la défense des intérêts de l'UE grâce à son travail antérieur pour l'Association européenne des juristes d'entreprise (ECLA). Conformément à ses origines franco-italiennes, elle est diplômée de l'Université Paris I Sorbonne et de l'Università degli Studi di Firenze, où elle a obtenu un double master en droit italien et en droit français.



Caroline Omari Lichuma est chercheuse postdoctorale au Centre for Human Rights Erlangen-Nuremberg (CHREN). Ses recherches actuelles portent sur le vaste domaine des entreprises et des droits de l'homme, avec un intérêt particulier pour les développements réglementaires aux niveaux national, régional et international. Elle a obtenu son doctorat en droit international des droits humains (Summa cum laude) à l'université Georg-August de Göttingen en Allemagne, son LLM en droit international public à l'université de New York et son LLB à l'université de Nairobi. En novembre 2023, Caroline a été nommée corapporteur du nouveau comité sur les entreprises et les droits de l'homme de l'Association de droit international. Elle est également co-éditrice du blog Business and Human Rights Journal.



Depuis novembre 2020, **Francesco Tramontin** dirige comme Vice-président des Affaires publiques mondiales - Affaires institutionnelles et communication d'entreprise Europe FERRERO les équipes nouvellement créées du Group Public Policy Center et des relations institutionnelles avec l'UE pour le groupe Ferrero. Il se concentre sur la promotion de la stratégie d'engagement externe de l'entreprise en matière de durabilité, de marketing responsable, de santé et de nutrition. Francesco a travaillé auparavant pour l'entreprise mondiale de snacks Mondelez International à Bruxelles (2014-2020), où il était responsable des affaires publiques mondiales, ainsi qu'au siège européen de l'entreprise à Zurich (2012-2013) et au siège mondial à Chicago (2008-2012), où il était respectivement responsable du parcours de durabilité de l'entreprise européenne, et de la coordination des positions de l'entreprise sur les questions de durabilité et des relations avec les ONG et les partenaires externes.

Inscription :

info@initiative-devoirdevigilance.org

Partenaires :



Finance &
Human Rights

